

# Audit & Analyse

Expertise comptable – Audit – conseil

**Casablanca** : Bd. Mers Sultan, n° 2. Tél. : +212 (0) 522.48.00.49

**Tanger** : Bd. Youssef Ibn Tachfine, Rés. Côte d'Or, n° 22.

Tél. : +212 (0) 539.32.50.39. Portable : +212 (0) 661.63.98.89. Fax : +212 (0) 539.32.53.72.

Email : [m.lahyani@audit-analyse.com](mailto:m.lahyani@audit-analyse.com) Site : [www.audit-analyse.com](http://www.audit-analyse.com)



## Mohamed LAHYANI

Expert-comptable et Commissaire aux comptes  
diplômé de l'Etat français.

Responsable de consolidation et des IFRS chez AGF ; groupe d'assurance coté  
en bourse à New York.

Ancien directeur de mission chez DELOITTE Paris (cabinet international  
d'audit).

Contrôleur financier chez RESPIRONICS à Pittsburgh aux Etats-Unis.

Membre de l'Ordre des Experts-Comptables.

Consultant à Radio ATLANTIC dans l'émission LES EXPERTS  
ATLANTIC.

Auteur de nombreux ouvrages publiés en France et au Maroc sur : Normes  
IFRS , Evaluation des sociétés - fusion - consolidation, Comptabilité des  
sociétés, Finance d'entreprise, Audit et contrôle interne, Audit fiscal, Audit  
comptable et financier, L'audit pour tous, Bien gérer les subventions, Pour le  
bon usage de l'argent public, etc.



## LES NORMES IFRS CE QU'IL FAUT SAVOIR

### FICHE PÉDAGOGIQUE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous avez manifesté le désir de faire appel aux services d'*Audit & Analyse*, cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes en vue d'animer le séminaire sur **LES NORMES IFRS**. Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Par la présente, vous trouverez ci-dessous la fiche pédagogique.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour vous apporter toutes les informations complémentaires.

Nous sommes persuadés que notre approche confirmera votre confiance dans la collaboration que nous allons développer ensemble.

Veillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le cabinet *Audit & Analyse*  
**Mohamed LAHYANI**

  
**SOMMAIRE**

Préambule.....	3
Objectifs .....	4
Programme .....	5
Pédagogie .....	7
Public concerné .....	7

*Audit & Analyse*

## **P R E A M B U L E**

---

---

De réels changements sont en train de s'opérer dans le domaine de la comptabilité et de la finance. Il a ainsi fallu attendre le début du XXI<sup>e</sup> siècle pour adapter, harmoniser et utiliser des principes et des pratiques comptables qui étaient jusqu'à ce jour divergents au sein même de l'Union Européenne.

Dans le courant de l'année 2000, la Commission européenne annonce son intention d'uniformiser les systèmes comptables de toutes les sociétés européennes en adoptant des normes comptables existantes ou en cours de préparation. Ces normes comptables sont internationales : ce sont les IAS (International Accounting Standards). Elles sont élaborées jusqu'à ce jour par un organisme indépendant supranational.

Deux ans plus tard, l'Union Européenne revoit sa position. Elle souhaite :

- d'une part, rendre obligatoire pour les sociétés européennes cotées sur un marché financier les comptes consolidés conformément aux normes IAS à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005 ;
- d'autre part, une application de ces normes à tous les groupes non cotés et à toutes les entreprises qui établissent des comptes individuels, si les Etats membres de l'Union Européenne le permettent.

Au-delà d'importants changements opérés au niveau des techniques comptables, l'adoption des normes internationales entraîne des bouleversements sur le plan culturel. La manière d'organiser les systèmes d'information interne et externe, de concevoir et de produire les états financiers, de communiquer l'essentiel de l'information change. Des raisonnements nouveaux sont proposés pour enregistrer et évaluer les transactions et les événements qui affectent quotidiennement la vie des entreprises. Hier, on se servait de la valeur historique pour enregistrer les éléments de la comptabilité, on utilisera demain la projection et l'actualisation de flux de trésorerie. Au principe de l'image fidèle, on substitue la juste valeur instantanée.

L'économique va supplanter le juridique. La finance entre le plain-pied dans le monde des affaires en mettant en avant l'influence des marchés financiers.

Pour preuve : les normes elles-mêmes ont changé de nom. Le terme Accounting a disparu au profit du terme Financial Reporting. En avril 2001, la décision a été prise d'appeler dorénavant les IAS, les IFRS : International Financial Reporting Standards. Si les normes publiées s'intitulent désormais les IFRS, le terme générique le plus usité reste souvent IAS.

La connaissance de ces normes est indispensable à la compréhension des documents comptables en général et à l'analyse financière en particulier. Le passage aux normes IFRS change la nature même de l'information financière. Cette dernière devient plus riche, plus prédictive mais aussi plus complexe car elle doit être proposée par secteur d'activité, par zone géographique, etc. tout en tenant compte de la variation de valeur des éléments dans le temps. Véritable outil de communication, les IFRS vont réconcilier la comptabilité et la finance.

## **O B J E C T I F S**

---

---

Ce séminaire a pour objet de faire le lien entre la comptabilité et la finance. Il s'agit de découvrir en quoi l'application d'un nouveau référentiel comptable va affecter la compréhension des états financiers publiés par les sociétés.

Il s'agit notamment :

- de découvrir l'incidence et l'application des normes IFRS. Le changement de référentiel comptable affecte les systèmes d'information et les processus au sein de toutes les entités. Toutes les fonctions – à des degrés plus ou moins importants – sont concernées par cette mutation : vente et marketing, ressources humaines, production, achat, logistique, etc.
- de comprendre la construction et l'établissement des états financiers pour les sociétés industrielles et commerciales (les normes particulières concernant les métiers ne sont pas abordées) ;
- de montrer la densité et la complexité de l'information à fournir. De nombreux indicateurs de mesure de performances économiques, financières et boursières sont publiés dans les notes annexes (ou Etat des Informations Complémentaires ETIC) des états financiers ;
- d'appréhender les états financiers comme un outil de communication globale.

# P R O G R A M M E

<b>1<sup>re</sup> partie : Comprendre les normes comptables internationales</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Les institutions comptables et financières</li><li>■ Structure et rôle de l'IASB</li></ul>
<b>2<sup>me</sup> partie : Présentation générale des états financiers en normes IAS/IFRS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Principe d'établissement des comptes et leur contenu</li><li>■ Présentation des états financiers (IFRS 1)</li><li>■ Tableau des flux de trésorerie (IFRS 7)</li><li>■ Méthodes comptables, changements d'estimations et erreurs (IFRS 8)</li><li>■ Evénements postérieurs à la clôture (IFRS 10)</li><li>■ Information financière intermédiaire (IFRS 34)</li><li>■ Résultat par action (IFRS 33)</li><li>■ Informations sectorielles (IFRS 14)</li></ul>

<p><b>3<sup>ème</sup> partie : Présentation de chacune des normes</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ IFRS 11 - Contrats de construction</li><li>■ IFRS 12 - Impôts sur le résultat</li><li>■ IFRS 19 - Avantages au personnel</li><li>■ IFRS 2 - Paiements en actions</li><li>■ IFRS 16 - Immobilisations corporelles</li><li>■ IFRS 38 - Immobilisations incorporelles</li><li>■ IFRS 36 - Dépréciation d'actifs</li><li>■ IFRS 17 : Contrats de location, crédit-bail</li><li>■ IFRS 23 - Coûts d'emprunt</li><li>■ IFRS 32, IFRS 39 et IFRS 7 - Instruments financiers</li><li>■ IFRS 40 - Immeubles de placement</li></ul>
<p><b>4<sup>ème</sup> partie : L'essentiel de la consolidation en normes IAS / IFRS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ IFRS 27 - Etats financiers consolidés et individuels</li><li>■ IFRS 28 - Participation dans des entreprises associées</li><li>■ IFRS 31 - Participation dans des co-entreprises</li><li>■ IFRS 3 - Regroupements d'entreprises</li></ul>
<p><b>Pour chacune des normes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>. Le résumé de la norme et ses interprétations</li><li>. L'analyse de la norme</li><li>. Les problématiques de comptabilisation</li><li>. La comparaison avec les normes françaises</li><li>. L'incidence sur l'information financière</li><li>. L'incidence sur les processus et sur l'organisation</li><li>. L'incidence sur les systèmes d'information</li></ul>	
<p><b>5<sup>ème</sup> partie : Questionnaire diagnostique pour la mise en application des normes IAS/IFRS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ L'intérêt du comité de pilotage</li><li>■ La définition des besoins</li><li>■ Les questions à aborder</li></ul>

## **P E D A G O G I E**

Les participants auront à leur disposition tous les moyens nécessaires pour réaliser leurs travaux dans les bonnes conditions :

- Mise en situation de travail sur la base de cas pratiques
- Démarche pédagogique inductive
- Permettre à travers les exemples concrets de mieux comprendre les normes IFRS.

## **P U B L I C   C O N C E R N E**

---

---

Ce séminaire s'adresse aux cadres comptables et financiers, contrôleurs de gestion, cadres bancaires, auditeurs, jeunes diplômés et étudiants.

Audit & Analyse

Pour toutes informations, veuillez nous contacter au :

**Casablanca** : 05.22.48.00.49

**Tanger** : 05.39.32.50.39

**Portable (GSM)** : 06.61.63.98.89

Email : [m.lahyani@audit-analyse.com](mailto:m.lahyani@audit-analyse.com)

Site : [www.audit-analyse.com](http://www.audit-analyse.com)

***Audit & Analyse***

*Un cabinet à votre écoute,  
des professionnels pour vous répondre.*

***Audit & Analyse***

**Un cabinet à zéro papier.**

*Audit & Analyse*